



## **Compte rendu de la réunion sur le COVID-19 du 6 mai 2020**

Nous avons eu une réunion avec la direction à 11h15.

La situation sanitaire dans l'Hérault s'améliore. Sur une semaine, il y a eu des baisses de 22 hospitalisations et de 9 malades en réanimation.

Dans la DDFIP 34, il y a 6 agents en suspicion et 1 en quatorzaine.

Hier, nous étions 34 % présents dans les services (dont SIP 41 %) et 12 % en télétravail.

Le directeur nous a indiqué qu'il participait à un comité local de dé-confinement. Ce comité est composé des sous préfets, des Parlementaires, d'élus locaux, des représentants des chambres consulaires et des directeurs départementaux des administrations de l'état.

Selon ses discussions avec le recteur et les élus, la plupart des écoles vont rouvrir.

Le directeur a demandé que la climatisation ne soit pas autorisée dans l'attente que les vérifications annuelles soient terminées.

Le forfait de mobilité durable (vélo, covoiturage...) de 200€ est avancé au 11 mai au lieu de juillet.

Pour les contrôleurs stagiaires devant commencer leurs stages d'application le 18 mai, une communication sera faite pas la direction pour leur indiquer, la possibilité de se rendre physiquement sur les sites.

Les autres sujets abordés :

### **CONGES :**

Au sujet de la note de la DGFIP sur le retrait de jours de congés et de RTT, le directeur a indiqué qu'une note locale très opérationnelle sera envoyée aux chefs de service la semaine prochaine. Il sera demandé aux chefs de services de veiller à l'exactitude des informations dans SIRHIUS (ASA, présentiel, télétravail, maladie, congés...). Les collègues qui ont travaillé sur des notes, formations

ou documentations (sur la campagne IR par exemple) depuis chez eux, pourront demander à ce que certains jours soient positionnés en télétravail et non en ASA. Les chefs de service devront échanger avec leurs agents pour l'application de cette note. Je rappelle que le recours devant le conseil d'État de Solidaires est toujours en cours.

Le CET sera porté à 20 jours au lieu de 10 cette année et à 70 au lieu de 60 au total.

**Un nouveau combat en perspective, la possibilité et la liberté de prendre nos congés !**

### **PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE (PRA) :**

#### **volet conditions de travail**

À ce jour, seul le PRA national nous a été communiqué. Sa déclinaison locale est en cours. Demain en CHSCT, une première présentation sera faite avec les éléments en discussion. Dès que le PRA local sera achevé, il sera présenté en CHSCT et en CTL.

Pour son élaboration, des entretiens ont été faits avec tous les chefs de service pour vérifier la capacité maximale d'accueil de chaque site dans le respect des distanciations sociales. Les chefs de service ont transmis les plans à la direction. Elle va demander à l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail de donner son avis, avant de nous les présenter en CHSCT. Une fois la capacité validée, les chefs de service ne pourront pas aller au-delà.

Pour l'instant, à part 3 ou 4 services, le directeur dit être en mesure de pouvoir faire revenir, à terme, tous les agents (sauf personnes à risque et télétravailleurs) sur les sites dans le respect des distanciations sociales. Il a demandé que les agents soient séparés de 2 mètres au lieu du seul préconisé par le ministère du travail.

Les personnes en télétravail resteront en télétravail. En parallèle, une augmentation du travail à distance sera possible grâce à de petites unités de travail. 136 personnes se sont portées volontaires pour bénéficier de ce matériel, or la DISI ne peut en fournir que 45. La direction va essayer d'en négocier un volume supplémentaire. Les personnes à risque (ou vivant avec une personne à risque) seront prioritaires.

#### **Volet RH**

Il a été demandé aux chefs de service de prendre contact avec les agents qui ne sont pas venus depuis le début du confinement pour prévenir toute appréhension.

Il leur a été également demandé d'être présents physiquement (et non en télétravail) les premières semaines dans les services pour accompagner leurs agents.

**Lundi 11 mai, il n'est pas question que tout le monde se rendent sur son lieu de travail. Il faudra attendre la validation des plans. Alors les chefs de service convoqueront leurs agents pour un retour sur site. Le directeur l'estime au milieu de la semaine prochaine.**

**À notre demande, un courrier sera envoyé par la direction à tous les agents du département pour le 11 mai.**

Les parents d'enfants de -16 ans continueront d'être en ASA jusqu'à fin mai, si les écoles sont fermées ou s'ils décident de pas mettre leurs enfants à l'école. Par contre, à partir de juin, l'ASA ne sera accordée que sur justificatif de fermeture de l'école (partielle ou totale). Le directeur a rappelé que pour un couple de la DGFIP, un seul parent serait en ASA. Si la garderie ou la restauration scolaire sont fermées, sur justificatif, il sera autorisé à l'agent de réduire sa journée de travail, et le chef de service régularisera la situation dans SIRHIUS.

Pour les personnes à risque, les ASA seront renouvelées par le médecin de prévention. Concernant les agents vivant avec une personne à risque, c'est le médecin personnel qui délivrera le certificat à transmettre aux RH. Dans tous les cas, ces agents ne devront pas se rendre sur leur lieu de travail. Si l'agent veut revenir au travail, il faudra impérativement un avis favorable du médecin de prévention.

### **Volet métier**

Le PRA est décliné en 3 priorités :

- Priorité 1 : les missions prioritaires du PCA.
- Priorité 2 : les missions essentielles dans la mesure des moyens disponibles.
- Priorité 3 : les missions pouvant être reprise maintenant ou plus tard si les moyens le permettent.

Le PRA sera évolutif.

### **Volet accueil**

Le directeur insiste sur la réussite de l'accueil à distance qui permettra de diminuer l'accueil physique.

Pour l'accueil physique, il ne sera autorisé que dans un cas exceptionnel ne pouvant se régler ni par téléphone ni par mail, après accord du chef de service et uniquement sur rendez-vous. L'agent aura un masque et l'accueil devra être équipé de plexiglas.

Il a été demandé d'accrocher sur les sites une affiche, à partir du 11 mai avec ce message : « nous privilégions l'accueil par mail et téléphone, les services resteront fermés ».

## **MASQUES :**

Dans la lignée des préconisations sanitaires du Secrétariat Général et de la Médecine de Prévention, le directeur ne veut pas fournir de masques aux agents. Les agents seront autorisés à porter des masques personnels. Les seules exceptions seront en cas d'accueil physique, ou pour les stagiaires et leurs tuteurs (si une solution informatique n'est pas trouvée).

Le préfet est chargé de la distribution des masques pour la DGFIP.

## **RESTAURATION COLLECTIVE :**

Les restaurants de Montmorency, Chaptal et La Paillade seront ouverts à partir de lundi.

Un aménagement est prévu pour respecter les préconisations sanitaires, il nous sera présenté demain en CHSCT.

Le restaurant de Béziers Verdier est dans l'attente de la réouverture de la cantine de l'AFPA qui fournit les repas.

Les agents dont les restaurants n'auront pas rouverts, continueront à se faire rembourser leurs repas.

**La prochaine réunion est programmée jeudi 14 mai à 11h15.**

**Un CHSCT sur la préparation du PRA aura lieu demain.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour le moindre problème, nous sommes là pour ça.**

**Contact :** Guillaume Roussel 06 12 02 06 06 [groussel1511@gmail.com](mailto:groussel1511@gmail.com)  
<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/340/>